

Détri' astuces



Territoire **4R**
réduire | réparer | réutiliser | recycler



Réduire

L'anti-gaspillage au menu des cantines scolaires

Depuis 2015, le Smédar accompagne de nombreux établissements scolaires à travers le projet RÉCRÉ. Ce programme d'actions vise notamment à réduire la production de déchets alimentaires en sensibilisant les élèves, les professeurs ainsi que les personnels administratifs et techniques des écoles.

Le projet RÉCRÉ ? Vous vous interrogez peut-être sur la signification de cet acronyme ? On vous dit tout !

"RÉCRÉ" est la contraction de "REcyclage, Réduction des déchets à l'École". Le projet RÉCRÉ, organisé et animé par le Smédar, est un plan d'actions menées tout au long de l'année auprès de nombreux établissements scolaires du territoire. Au sein d'un établissement, tous les publics sont concernés par le tri des déchets et le gaspillage alimentaire, aussi bien les élèves que les professeurs, ainsi que bien sûr les personnels administratifs et techniques.

Réduire de 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2025

La loi AGEC, mise en application le 1^{er} janvier 2021, renforce la lutte contre le gaspillage alimentaire. En effet, les secteurs de la distribution alimentaire et de la restauration collective vont devoir réduire le gaspillage alimentaire de 50 % d'ici 2025. Pour ce faire, nos Assistants de Communication de Proximité accompagnent les établissements scolaires et réalisent un diagnostic en évaluant le gaspillage alimentaire en cuisine et lors du retour des plateaux (ce qui a été servi mais non consommé par les enfants).

Après avoir réalisé une analyse fine s'appuyant sur les résultats d'une opération de pesée, nos collègues délivrent ensuite des suggestions aux personnels administratifs et techniques, telles que la réorganisation du self, l'installation d'une table de tri, la mise en place d'un affichage et bien d'autres conseils.

Dans une grande majorité des cas, avec à la mise en application de ces recommandations, le constat est sans appel. Le taux de gaspillage alimentaire est en nette diminution et l'organisation est plus sereine aussi bien pour les élèves que pour les personnels de restauration.



Le pain perdu, une recette Anti'gashi

Ingrédients (pour 6 personnes) :

Des tranches de pain dur, ou brioche - 2 œufs entiers
½ litre de lait - 1 sachet de sucre vanillé
1 noix de beurre - Du sucre en poudre

1) Mélangez le lait, les œufs et le sucre vanillé dans un saladier.



3) Dans une poêle, faites fondre le beurre, puis disposez les tranches afin de les faire dorer.

2) Plongez les tranches de pain ou de brioche dans le mélange.



4) Saupoudrez de sucre en poudre et servez-les encore chaudes !

Réparer

Kintsu jouets, une nouvelle recyclerie à ne pas manquer

Après avoir obtenu son agrément "Atelier et Chantier d'Insertion" auprès de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités en avril 2022, la recyclerie Kintsu jouets a ouvert ses portes le 5 décembre 2022 à Petit-Quevilly et donne une seconde vie à vos jouets.

Carine BORIES et Frédéric LEMETTAIS, les deux co-porteurs du projet, ont eu l'idée d'allier la remise en état de jouets avec l'entrepreneuriat social. Cette structure répond à la mise en place de la nouvelle filière REP jouets depuis le 1^{er} janvier 2022. Elle est la première recyclerie à être implantée sur la métropole rouennaise dans le domaine des jeux et jouets.

Peluches, jeux de société, puzzles, poupées...

Le principe est simple, Kintsu jouets collecte tous vos jeux et jouets auprès d'organismes partenaires. Les particuliers peuvent également contacter la structure en direct ou déposer leurs dons dans les coffres installés au sein des entreprises et collectivités partenaires.

Ces jeux et jouets sont ensuite nettoyés et complétés si besoin. Une fois remis en état et conformes aux normes européennes, la recyclerie propose ces objets à la vente. Les professionnels de l'enfance et du jeu auront prochainement accès à ces produits d'occasion dans un showroom aménagé au sein de l'atelier. En ce qui concerne les particuliers, des ventes éphémères vont être prochainement organisées. L'objectif est de valoriser le circuit court et local et de participer aux changements de mode de consommation.



"Lutter contre l'effet grenier !"

Nous conservons tous dans un placard ou dans un grenier des jeux et jouets qui n'ont plus d'utilité. Ces objets prennent la poussière et finiront tôt ou tard à la poubelle. Vous pouvez dès maintenant, grâce à Kintsu jouets, donner une seconde vie à ces objets qui peuvent encore servir à d'autres enfants. "Avec la création de la recyclerie pour les jouets, nous souhaitons montrer que l'on peut éviter de surconsommer et de jeter" conclut Carine BORIES...



Le constat en quelques chiffres



- > 100 000 tonnes de jeux et jouets sont jetées en France chaque année.
- > 90 % des jeux et jouets achetés en France sont importés.
- > En moyenne, un jouet est utilisé 8 mois, malgré une durée de vie de 15 ans.

vous pouvez les contacter sur
kintsujouets@gmail.com
et les retrouver sur



Réutiliser

Id'Verre mise sur le réemploi

Le principe d'Id'Verre est simple : ce chantier d'insertion, inédit en France, collecte, lave et revend les bouteilles et bocaux en verre en respectant un circuit court. Christelle BURETTE, Directrice de la structure, nous explique son fonctionnement.

SMÉDAR : Pourquoi Id'Verre ?

Christelle BURETTE : "À l'origine nous gérons Id'Vêts, un chantier d'insertion spécialisé dans la collecte et la valorisation des textiles. Malheureusement avec la crise sanitaire, il nous a fallu nous réinventer. La Région Normandie nous a accompagnés en co-finançant une étude. Le constat est sans appel, 88% des consommateurs français sont favorables à la consigne et 77% des producteurs sont intéressés par le réemploi de leurs contenants. Ces chiffres venaient confirmer notre idée, Id'Verre était lancé !"

SMÉDAR : Comment fonctionnez-vous ?

Christelle BURETTE : "Nous collectons différents contenants en verre, comme les bouteilles et les bocaux auprès de nos clients. Nous les nettoyons et les revendons ensuite à ces mêmes structures. Au-delà de la création d'emplois d'insertion, nous participons à une économie locale, écologique et circulaire".

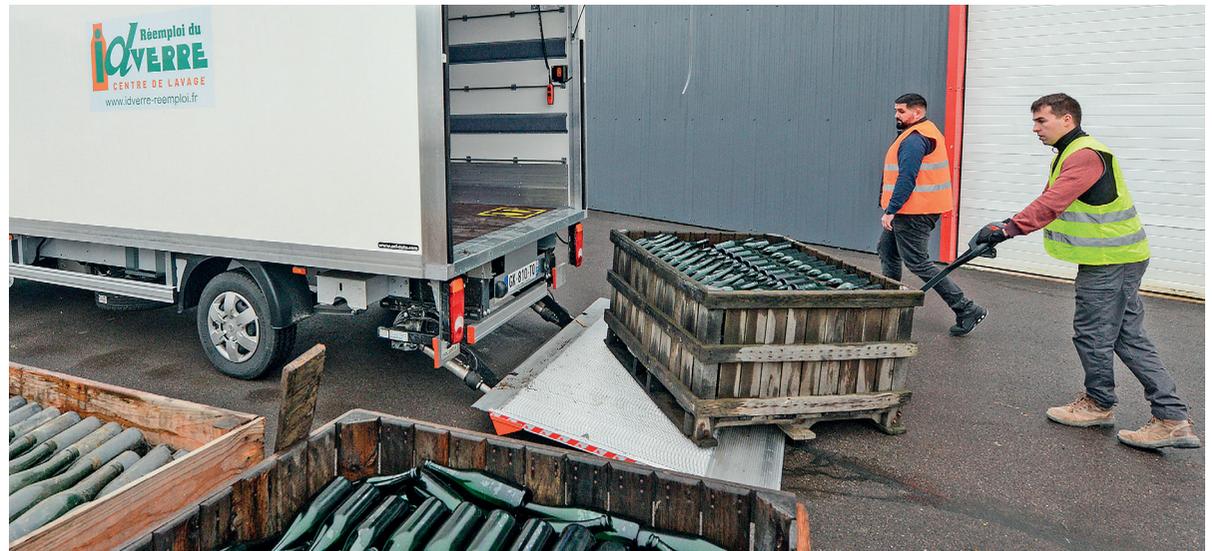
SMÉDAR : Quelle est votre cible ?

Christelle BURETTE : "Aujourd'hui, nous collectons les contenants directement chez les producteurs qui vendent en direct et/ou sur des points de collecte auprès de nos partenaires comme Biocoop ou différents brasseurs des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime".

SMÉDAR : Quel est votre objectif ?

Christelle BURETTE : "Notre objectif est de multiplier nos points de collecte. Déployer de nouveaux partenariats auprès de nouvelles collectivités ou entreprises".

Pour conclure notre entretien avec Christelle, nous retenons que "recycler c'est bien mais réemployer c'est mieux !"



Liens utiles

Pour plus d'informations connectez-vous sur www.idverre-reemploi.fr et retrouvez-les sur :



Recycler

Les bailleurs boostent les gestes de tri !

Dans le cadre du plan Boost impulsé par le Smédar, nos Assistants de Communication de Proximité vont à la rencontre des bailleurs sociaux pour les sensibiliser aux gestes de tri et les accompagner dans les dispositifs mis en place au sein de leurs résidences.

Dans le cadre de nos actions ayant pour objectif l'augmentation du tri sélectif, nous avons rencontré Mme **Laëtitia DANI**, chargée de site et de surveillance pour Habitat 76. Premier bailleur de la Seine-Maritime, Habitat 76 propose 30.000 logements à plus de 90.000 résidents, répartis sur 192 communes du département.

SMÉDAR : En quoi la gestion des déchets peut-elle être problématique ?

Laëtitia DANI : "En tant que Bailleur, nous constatons quotidiennement un non-respect des règles de tri. Certains résidents n'imaginent pas les lourdes conséquences que ces erreurs peuvent engendrer. En effet, un bac où les déchets ne sont pas triés sera refusé lors de la collecte. Ce non-respect va provoquer une accumulation des déchets dans les bacs et inciter aux dépôts sauvages. Le cadre de vie des résidents peut se trouver impacté".

SMÉDAR : Que représente le plan Boost pour vous ?

Laëtitia DANI : "Nous avons accueilli l'opération plan Boost avec beaucoup d'enthousiasme et nous sommes mobilisés pour réaliser avec les équipes du Smédar ce travail de diagnostic, d'accompagnement et de sensibilisation. Il est primordial que nos concierges et chargés de site aient le même niveau d'information sur les consignes de tri. Dans le cadre de cet accompagnement, nous avons eu l'opportunité de visiter le centre de tri de l'écopôle VESTA. Mon équipe et moi-même avons pris conscience de l'importance de bien trier les déchets".



Le Plan BOOST

Ce programme d'actions a pour objectif d'impulser une synergie autour des bailleurs sociaux, des acteurs de la collecte avec un objectif commun : le tri efficace dans les résidences du territoire !

SMÉDAR
Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets
de l'Arrondissement de Rouen

CITEO

Réduire ses déchets grâce aux "Familles Zéro Déchet"!

Cette expérimentation, menée par les Assistants de Communication de Proximité du Smédar, a pour objectif de sensibiliser, à la réduction des déchets, les familles des élèves scolarisés à l'école Richard Simon de Dieppe.

De belles découvertes en perspective !

La première animation "Familles Zéro Déchet" s'est déroulée avec succès et a permis aux participants de fabriquer des décorations à partir de déchets et de matériaux de récupération, avec le concours d'Isa déco76. D'autres ateliers sont prévus pour accompagner les familles dans leur démarche de réduction des déchets.

Sont notamment au programme des ateliers regorgeant d'astuces pour abaisser le poids de leur poubelle au quotidien. C'est ainsi qu'une initiation au compostage, à la fabrication de produits ménagers écologiques et la découverte de nouvelles recettes anti-gaspi leur seront proposées.

Cette opération "Familles Zéro Déchet", menée en complément d'animations en classe, a pour objectif de poursuivre la sensibilisation à la préservation de l'environnement au domicile. Les participants sont donc invités à adopter de nouvelles habitudes de consommation respectueuses de l'environnement. Cette expérimentation s'inscrit dans une démarche de développement durable qui vise à réduire la quantité de déchets produite par les familles.

Rendez-vous en fin d'année scolaire pour faire le bilan !



Donner pour réduire les déchets : comment agir ?

À Dieppe, des solutions existent pour réduire ses déchets !

Donner plutôt que de jeter, voilà une bonne idée... Non seulement vous aidez à limiter les déchets en donnant une seconde vie à vos objets, mais vous permettez également à d'autres personnes d'en bénéficier. C'est une façon simple et efficace de réutiliser et de réemployer des articles encore en bon état.

Des solutions concrètes vous sont proposées...

Comme beaucoup d'entre nous, vous possédez des objets non utilisés, mais en bon état. Il vous est proposé de les déposer dans des lieux dédiés tels que l'association "les vestiaires solidaires" pour les vêtements et le matériel de puériculture ou encore la Croix-Rouge pour les meubles et la vaisselle.

Pour les livres, il existe de jolies boîtes. Vous les avez peut-être déjà aperçues, elles sont placées dans plusieurs rues, jardins et places de la ville et elles permettent à tous de donner ou de récupérer des livres gratuitement. Pour connaître leur emplacement, rendez-vous sur le site <https://dlire.dieppe.fr>.



En offrant vos livres, vous contribuez à la promotion de la lecture et de la culture, tout en limitant les déchets.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, il existe également un groupe Facebook intitulé "Dieppe Dons et Récup" qui permet aux habitants de donner ou de récupérer des objets gratuitement. C'est une opportunité de plus pour contribuer à l'économie circulaire de la ville et faire un geste écologique.

Alors n'hésitez pas à donner plutôt que de jeter !



"Je, tu, il, nous trions"

Ce message vous est-il familier ?

Dans le cadre de son Plan Boost, le Smédar a déployé une large campagne de communication sur l'ensemble du territoire, soutenue financièrement par Citeo. L'objectif est de vous rappeler les consignes de tri en vigueur et optimiser le recyclage de tous vos emballages et papiers.

De plus, une roue du tri intitulée "Tournez c'est trié" a été distribuée à l'ensemble des foyers du territoire. Ce "mémo-tri" magnétique vous rappellera au quotidien les consignes de tri.



Ça se passe chez vous...

Habitants de la Communauté de Communes Bray-Eawy



Récré, la suite...

Durant l'année scolaire 2021 - 2022, Amandine et Victor, Assistants de Communication de Proximité du SMÉDAR, ont accompagné l'école « La Varenne » de Saint-Saëns dans le cadre d'un projet pédagogique.

Tous impliqués !

Appelé Récré pour : Réduction, Compostage et Recyclage à l'école, ce partenariat vise à accompagner l'établissement dans une démarche d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.

Dans le cadre de ces projets, élèves, enseignants et personnel municipal, tous les publics sont concernés et bénéficient d'animations ou de sessions de formation sur le tri et la réduction des déchets.

À l'issue de ces sensibilisations, 7 corbeilles jaunes et affiches, offertes par le SMÉDAR, ont été installées dans les classes afin de faciliter le geste de tri pour les élèves et les enseignants.

Tous les emballages et tous les papiers ainsi séparés peuvent donc ensuite être déposés dans les colonnes d'apport volontaire prévues à cet effet, que ce soient ceux de l'école ou ceux de la maison.

Quelques chiffres :

- ▶ 146 élèves
- ▶ 6 enseignants
- ▶ 5 agents municipaux
- ▶ 21 animations sur le tri et la réduction des déchets



Trier : l'apprentissage d'un geste citoyen !

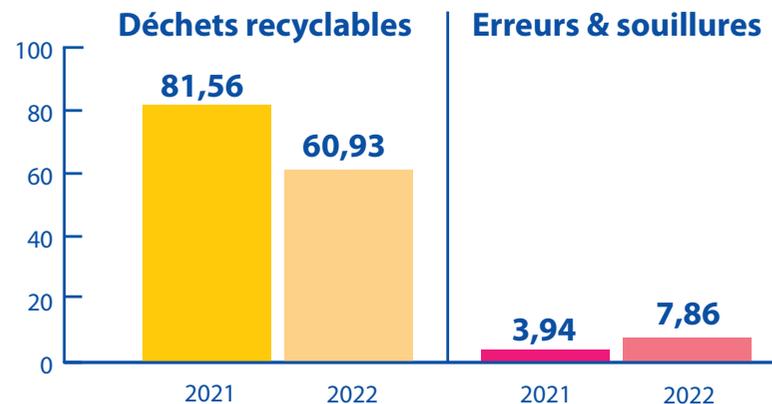
Parmi les actions de sensibilisation menées auprès des différents publics, les enfants, qui représentent la génération future, sont privilégiés dans nos projets pédagogiques. Il est, en effet, très important de les sensibiliser afin que le geste de tri devienne un réflexe dans leur vie d'adulte.

C'est pourquoi, en complément des animations effectuées l'an dernier auprès des élèves de toute l'école, les petits nouveaux de grande section et de CP ont été initiés au tri par Amandine et Victor.

Désormais, le tri et le recyclage n'ont plus de secrets pour eux !

Déchets recyclables collectés, erreurs de tri et souillures - comparaison 2021/2022

En kg/an/habitant



"Je, tu, il, nous trions"

Ce message vous est-il familier ?

Dans le cadre de son Plan Boost, le Smédar a déployé une large campagne de communication sur l'ensemble du territoire, soutenue financièrement par Citeo. L'objectif est de vous rappeler les consignes de tri en vigueur et optimiser le recyclage de tous vos emballages et papiers.

De plus, **une roue du tri intitulée "Tournez c'est trié"** a été distribuée à l'ensemble des foyers du territoire. Ce "mémo-tri" magnétique vous rappellera au quotidien les consignes de tri.



Ça se passe chez vous...

Habitants de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe



La Communauté de Communes Caux-Austreberthe poursuit la conteneurisation des déchets recyclables

Rappelez-vous, dans une précédente édition du Détri'Astuces, le numéro 52, nous évoquions l'expérimentation menée auprès des habitants de la résidence des Charmilles située à Blacqueville.

En septembre 2021, les habitants des 17 foyers de la résidence des Charmilles de Blacqueville avaient été dotés d'un bac de tri pour y déposer leurs emballages et leurs papiers, s'y ajoutait une nouvelle organisation pour la collecte de ces déchets. Le test ayant été concluant, ce sont désormais environ 1650 foyers des communes de Blacqueville, Bouville, Émanville, Goupillières et Sainte-Austreberthe qui sont équipés de ces bacs.

De plus, en complément de cette dotation en bacs, des composteurs ont également été proposés aux habitants qui en souhaitent afin de réduire la part des ordures ménagères présentée à la collecte. Ainsi, près de 1000 composteurs équipent désormais les jardins des habitants de ces communes.

Et ce n'est pas fini !

En 2023, la Communauté de Communes poursuit ces actions et ce sont donc près de 1500 foyers de Villers-Ecalles et de Limésy qui vont ainsi rejoindre les habitants des communes voisines dans ces nouvelles pratiques.

La mise en place de ces équipements et la nouvelle organisation de collecte engendrent une réelle réduction de l'impact environnemental. En effet, elles permettent un meilleur tri de la part des habitants, une baisse significative des ordures ménagères et une diminution des kilomètres parcourus par les camions de collecte.



Du nouveau pour les biodéchets !

En parallèle de la mise à disposition de composteurs à domicile, la Communauté de Communes Caux-Austreberthe expérimente une solution de collecte des biodéchets pour l'habitat collectif en milieu dense.

Lauréate d'un appel à projets ADEME-RÉGION pour mener cette expérimentation sur le territoire pendant un an, la Communauté de Communes s'est lancée dans la mise en place d'un système innovant de collecte des déchets alimentaires. Il s'agit d'un dispositif d'apport volontaire qui comprend trois points de collecte répartis sur les communes de Barentin et de Pavilly.

- **Barentin** : Résidence Sainte-Framehilde et 4 immeubles situés Rue Richard Queillé.
- **Pavilly** : Résidences Adam et Delibes situées Rue Jouvenet.

Les habitants de ces résidences sont invités à déposer leurs déchets alimentaires (restes de préparation de cuisine, de repas et denrées non consommées) dans des caisses palettes, à l'aide d'un bio seau fourni par la collectivité.

Le système de collecte est équipé d'un outil de pesée et d'un contrôle d'accès avec la carte déchetterie pour mesurer la quantité de déchets collectée et suivre son évolution.

Ces déchets sont ensuite acheminés vers l'unité de méthanisation de Cléville, où ils seront transformés en biogaz et permettront de chauffer des bâtiments agricoles.

Cette initiative de Monsieur Bouillon, Président de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe et de Monsieur Bulard, Vice-Président en charge de la collecte et du traitement des déchets et élu au Smédar, permet de réduire les déchets tout en valorisant les ressources produites.

C'est une opportunité de plus pour contribuer à l'économie circulaire et faire un geste écologique !



"Je, tu, il, nous trions"

Ce message vous est-il familier ?

Dans le cadre de son Plan Boost, le Smédar a déployé une large campagne de communication sur l'ensemble du territoire, soutenue financièrement par Citeo. L'objectif est de vous rappeler les consignes de tri en vigueur et optimiser le recyclage de tous vos emballages et papiers.

De plus, une **roue du tri** intitulée "Tournez c'est trié" a été distribuée à l'ensemble des foyers du territoire. Ce "mémo-tri" magnétique vous rappellera au quotidien les consignes de tri.



Réduire ses déchets grâce aux "Familles Zéro Déchet"

Cette expérimentation, menée par les Assistants de Communication de Proximité du Smédar, a pour objectif de sensibiliser, à la réduction des déchets, les familles des élèves scolarisés dans quatre écoles de la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin.

Voici les écoles engagées :

- ▶ L'école Samivel de Roumare
- ▶ Le Regroupement Pédagogique Intercommunal du Haut Cailly qui regroupe :
 - L'école primaire de Saint André sur Cailly
 - L'école élémentaire de La Rue Saint Pierre
 - L'école élémentaire de Saint Germain sous Cailly

Les premières animations se sont déroulées avec succès et ont permis aux participants de fabriquer des décorations à partir de déchets et de matériaux de récupération, avec le concours d'Isa déco76.

De belles découvertes en perspective !

D'autres ateliers sont prévus pour accompagner les familles dans leur démarche de réduction des déchets.

Sont notamment au programme des ateliers regorgeant d'astuces pour abaisser le poids de leur poubelle au quotidien. C'est ainsi qu'une initiation au compostage, à la fabrication de produits ménagers écologiques et la découverte de nouvelles recettes anti-gaspi leur seront proposées.

Cette opération "Familles Zéro Déchet", menée en complément d'animations en classe, a pour objectif de poursuivre la sensibilisation à la préservation de l'environnement au domicile. Les participants sont donc invités à adopter de nouvelles habitudes de consommation respectueuses de l'environnement. Cette expérimentation s'inscrit dans une démarche de développement durable qui vise à réduire la quantité de déchets produite par les familles.

Rendez-vous en fin d'année scolaire pour faire le bilan !



En 2023, la Communauté de Communes améliore le tri du verre !

Pour faciliter le geste de tri des habitants et améliorer les performances de recyclage du verre, le parc de colonnes d'apport volontaire va être étoffé.

Avec une moyenne de 35,61 kg/habitant en 2021, la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin fait figure de bonne élève en ce qui concerne le tri des emballages en verre. Cependant, il existe une grande disparité du nombre de points d'apport volontaire selon les communes. Pour remédier à cette situation, de nouveaux équipements seront installés afin d'homogénéiser le parc et ainsi inciter à davantage de tri.

Toutes les informations vous seront transmises pour connaître les adresses des nouvelles colonnes d'apport volontaire !

Des solutions de gestion des biodéchets dès l'année 2024

La Communauté de Communes mène une réflexion pour proposer en 2024, à tous les habitants, une solution pour extraire les déchets biodégradables de la poubelle d'ordures ménagères.

L'objectif est double :

- Réduire considérablement le volume des ordures résiduelles en triant les biodéchets (restes de repas et de préparation de cuisine).
- Valoriser ces biodéchets en utilisant des méthodes de compostage ou de méthanisation pour produire un compost de qualité ou de l'énergie renouvelable.

Pour expérimenter cette nouvelle méthode de collecte des biodéchets, la Communauté de Communes a lancé un partenariat avec la société TerraLéo afin de traiter les biodéchets des cantines de certaines écoles du territoire. Les agents des cantines et les élèves participent activement à cette expérimentation.

Merci à eux pour leur engagement !



"Je, tu, il, nous trions"

Ce message vous est-il familier ?

Dans le cadre de son Plan Boost, le Smédar a déployé une large campagne de communication sur l'ensemble du territoire, soutenue financièrement par Citeo. L'objectif est de vous rappeler les consignes de tri en vigueur et optimiser le recyclage de tous vos emballages et papiers.

De plus, une **roue du tri** intitulée "Tournez c'est trié" a été distribuée à l'ensemble des foyers du territoire. Ce "mémo-tri" magnétique vous rappellera au quotidien les consignes de tri.



Ça se passe chez vous...

Habitants de la Métropole Rouen Normandie

Réduire ses déchets grâce aux "Familles Zéro Déchet"

Cette expérimentation, menée par les Assistants de Communication de Proximité du Smédar, a pour objectif de sensibiliser, à la réduction des déchets, les familles des élèves scolarisés dans quatre écoles de la Métropole Rouen Normandie.

Voici les écoles engagées :

- ▶ Les prés verts des Authieux sur le Port Saint Ouen
- ▶ Jean Ferrat d'Hénouville
- ▶ Guy De Maupassant de Rouen
- ▶ André Ampère de Saint Étienne du Rouvray

Les premières animations se sont déroulées avec succès et ont permis aux participants de fabriquer des décorations à partir de déchets et de matériaux de récupération, avec le concours d'Isa déco76.

De belles découvertes en perspective !

D'autres ateliers sont prévus pour accompagner les familles dans leur démarche de réduction des déchets.

Sont notamment au programme des ateliers regorgeant d'astuces pour abaisser le poids de leur poubelle au quotidien. C'est ainsi qu'une initiation au compostage, la fabrication de produits ménagers écologiques et la découverte de nouvelles recettes anti-gaspi leur seront proposées.

Cette opération "Familles Zéro Déchet", menée en complément d'animations en classe, a pour objectif de poursuivre la sensibilisation à la préservation de l'environnement au domicile.

Les participants sont donc invités à adopter de nouvelles habitudes de consommation respectueuses de l'environnement. Cette expérimentation s'inscrit dans une démarche de développement durable qui vise à réduire la quantité de déchets produite par les familles.

Rendez-vous en fin d'année scolaire pour faire le bilan !



Concertation citoyenne sur les colonnes d'apport volontaire de la Métropole

Fin 2022, la Métropole Rouen Normandie a consulté les habitants du quartier proche du lycée Pierre Corneille de Rouen pour recueillir leurs avis sur l'utilisation des colonnes d'apport volontaire.

Lors de cette concertation, un questionnaire a été soumis, un atelier citoyen ainsi qu'une phase de test ont également été proposés. Les résultats ont montré que la majorité des habitants trouvent la colonne esthétique, pratique et accessible.

Cependant, l'ouverture semble encore trop étroite pour y déposer des cartons et quelques réglages sont souhaités pour en améliorer l'usage.

La Métropole va utiliser les retours des utilisateurs afin d'alimenter le cahier des charges préalable à la publication d'un appel d'offres pour le renouvellement de colonnes à déchets du territoire. L'objectif est, bien sûr, d'améliorer et de faciliter l'usage de ces équipements.



"Je, tu, il, nous trions"

Ce message vous est-il familier ?

Dans le cadre de son Plan Boost, le Smédar a déployé une large campagne de communication sur l'ensemble du territoire, soutenue financièrement par Citeo. L'objectif est de vous rappeler les consignes de tri en vigueur et optimiser le recyclage de tous vos emballages et papiers.

De plus, une roue du tri intitulée "Tournez c'est trié" sera distribuée à l'ensemble des foyers du territoire. Ce "mémo-tri" magnétique vous rappellera au quotidien les consignes de tri.





PLAN BOOST

Le SMÉDAR à la rencontre des gardiens d'immeubles des 160 communes de son territoire.